

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

P. MEURIOT

## La statistique des cultes aux Pays-Bas

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 55 (1914), p. 177-178

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1914\\_\\_55\\_\\_177\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55__177_0)

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## LA STATISTIQUE DES CULTES AUX PAYS-BAS

La statistique confessionnelle n'est pas effectuée par tous les États européens. Les uns la laissent de côté, par exemple la Grande-Bretagne depuis 1851 (sauf l'Irlande), la France depuis 1876, etc., les autres États publient leur statistique culturelle avec plus ou moins de détails. Parmi ceux-ci, le royaume des Pays-Bas mérite certainement une place à part. Aussi croyons-nous devoir signaler l'importance toute particulière donnée au dénombrement des cultes par la statistique néerlandaise, notamment lors du dernier recensement, celui de 1909.

D'abord, la répartition de la population entre les différentes confessions est faite jusque dans les plus petits détails. En général, la statistique culturelle ne connaît guère que quatre ou cinq religions correspondant aux grandes divisions confessionnelles : catholiques, protestants (luthériens et calvinistes ou réformés), orthodoxes, israélites, etc. Or le recensement des Pays-Bas, rien que pour la répartition générale des cultes, n'admet pas moins de quinze dénominations : réformés néerlandais, réformés wallons, remontrants, réformés chrétiens, anabaptistes, luthériens évangélistes, luthériens orthodoxes, protestants des « Églises réformées », catholiques romains, jansénistes, israélites néerlandais, israélites portugais, autres cultes et sans confession. Pour la rubrique « autres cultes », la plupart des statistiques se contentent de cette vague généralité ; mais sous ce nom, la statistique des Pays-

Bas publie une répartition des habitants appartenant, en effet, aux cultes autres que ceux ci-dessus désignés et dont la nomenclature est déjà fort copieuse. Ce nouveau chapitre ne renferme pas moins de 127 dénominations cultuelles, dont les principales comprennent quelques milliers et les plus faibles, à peine quelques unités de ressortissants. Et pour chacun de ces cultes, le recensement distingue la répartition par province et par sexe.

Pour les quinze confessions les plus importantes, la distribution est effectuée par sexe et par âge, par état civil (célibataires, mariés, veufs, divorcés). Les résultats ne sont pas seulement donnés par province, par groupes de communes (rangées d'après leur population en neuf catégories), mais encore pour chacune des 1.120 communes du royaume.

Tous ces divers renseignements se trouvent dans la troisième partie du dénombrement de 1909 (*derde deel der bevolking van 1909*) ; mais à cette partie est ajouté un cahier annexe (Aanhangsel) consacré à la statistique confessionnelle. Il renferme, pour chaque commune des Pays-Bas, la répartition pour cent des cultes, distribuée cette fois simplement dans six rubriques : réformés néerlandais, catholiques, protestants des « Églises réformées », israélites, sans confessions et autres confessions. Ce volume est accompagné de cinq cartes correspondant au tableau précité et où figurent toutes les communes du royaume. A chacune de ces cartes est ajouté un diagramme indiquant la population successive de la confession intéressée de 1815 à nos jours.

A l'heure actuelle, les protestants de toutes dénominations représentent aux Pays-Bas 57,7% de la population, avec un total de 3.335.000 unités. Parmi eux, dominant les réformés néerlandais (*nederduitsch hervormd*) au nombre de 2.590.000 : mais, vu le progrès des sectes particulières, leur proportion a baissé, elle n'est plus que de 44,18% au lieu de 54,50% il y a trente ans. Le contingent le plus nombreux après les réformés néerlandais est celui des « Églises réformées » ; il compte près 500.000 ressortissants. Les luthériens évangéliques viennent ensuite avec 82.000, puis les anabaptistes avec 64.000, surtout concentrés dans le Nord-Hollande et la Frise, Il y a 55.000 réformés chrétiens, 27.000 remontrants, (partisans de la doctrine d'Arminius), 16.000 luthériens orthodoxes, et enfin près de 10.000 réformés wallons (protestants descendant de réfugiés français et qui reçoivent toujours leurs pasteurs de la France). On les rencontre surtout dans les deux provinces du Nord-Hollande et Sud-Hollande, et près du tiers de leur effectif habite la seule ville d'Amsterdam. Au total, sur les onze provinces des Pays-Bas, neuf sont de majorité protestante : les protestants dominent également dans les quatre villes de plus de 100.000 habitants : Amsterdam, Rotterdam, La Haye et Utrecht.

La population catholique dépasse 2 millions d'habitants (2.043.000 en 1909) et représente 34,02% de la population totale. Deux provinces ont une majorité catholique : le Brabant et le Limbourg. Ailleurs la minorité catholique est de plus de 35% dans la Gueldre et à Utrecht, de plus de 25% dans le Nord-Hollande, la Zélande et l'Over-Yssel, de 24% dans le Sud-Hollande ; mais elle n'est plus que de 13% dans la Drenthe et s'abaisse à 7 et 6% dans les provinces de Frise et de Groningues. Dans l'ensemble des grandes villes, la proportion des catholiques est de 26% (maximum, 34% à Utrecht, minimum, 23,8% à Amsterdam). Le groupe janséniste ou des vieux-romains (*oud Roonscher*) ne comprend que 10.000 individus, dont plus de la moitié habite le Nord-Hollande ; les autres le Sud-Hollande et Utrecht. Ils ont toujours un archevêque à Utrecht, un évêque à Deventer : ceux-ci demandent régulièrement l'investiture au pape qui, non moins régulièrement, la leur refuse. Et cela dure depuis deux siècles...

Les israélites comprennent deux éléments : les israélites néerlandais, de beaucoup les plus nombreux, 98.000, et les israélites portugais, un peu moins de 7.000. C'est dans le Nord-Hollande que les uns et les autres ont leur plus fort contingent. Là résident les deux tiers des néerlandais et près des cinq sixièmes des portugais. Ils sont surtout concentrés à Amsterdam où leur ensemble constitue 41% de la population totale, tandis que, dans le reste du royaume, cette proportion n'est que de 0,85%. Les israélites portugais descendent, en effet, des juifs chassés du Portugal à la fin du quatorzième siècle : c'est à ce rameau israélite qu'appartenait Spinoza né, comme on sait, à Amsterdam.

P. MEURIOT.